

Mercredi 12 Février 2025

Objet : Prix de l'eau : nouvelles redevances de l'agence de l'eau :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'agence de l'eau a adopté de nouvelles redevances pour 2025 et qu'il convient de délibérer pour les valider.

Redevance sur la consommation d'eau potable : 0.43€ / m3 facturé

Supplément de prix pour la performance des réseaux d'eau potable : 0.01 € HT par m3 d'eau facturé

Supplément de prix pour la performance des systèmes d'assainissement collectif 0.009 € HT par m3 d'eau assainie facturé.

Le conseil municipal accepte, 11 voix pour, 2 abstentions.

Objet : Remplacement des deux agents en mise en disponibilité :

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier des agents en mise en disponibilité.

Cyril ORMIÈRES a été reçu en mairie et a demandé 4 ans, (le centre de gestion nous a cependant indiqué que c'était trois ans réglementaires). Xavier RAYNAUD, quant à lui, face à la crise du monde viticole a posé un an, que nous avons accepté, bien que nous pouvions lui imposer les 3 ans réglementaires.

La procédure de recrutement pour les deux agents a débuté au centre de gestion qui a déjà reçu de nombreuses candidatures. La responsable du recrutement du CDG 11 vient en mairie les 18 et 25 mars pour faire le point sur l'avancée des dossiers.

Objet : Vente parcelle WEYENBERGH :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le ruisseau situé dans le lotissement des Rosiers nécessite beaucoup de travaux et d'entretien. Il propose d'en céder une partie à Monsieur WEYENBERGH Norbert qui en a fait la demande. Il s'agirait d'un bout de terrain de 1 mètre de large longeant la parcelle cadastrée B 1328 qui est déjà bâti pour la somme de 10 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité.

ACCEPTE la vente à Mr WEYENBERGH

FIXE le prix de vente à 10 € euro symbolique

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette vente.

Objet : Démission Patrick WOJNAROWSKI :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que monsieur WOJNAROWSKI Patrick a présenté sa démission du conseil municipal.

Objet / DIA :

Une DIA a été déposée en urgence à la mairie pour le bien cadastré B 173 situé à côté de l'ancienne épicerie pour un montant de 40000 euros. Monsieur le Maire n'a pas souhaité préempter ce bien.

Objet : soutien projet mini bus RC Alaric

Le président du RC Alaric a fait une demande de soutien à la mairie. En effet, ces derniers souhaitent, par le biais du projet participatif, acquérir un minibus pour leurs licenciés. En échange du soutien des communes, si le projet aboutit, les bus pourraient être prêtés aux différentes communes. Le conseil accepte de soutenir le projet du RCA.

Objet : Accès au moulin :

Mr GUILHEM Patrice, propriétaire d'une parcelle au moulin a écrit à monsieur le Maire en lui indiquant qu'il souhaitait faire des travaux prochainement la haut.

Pour cela se pose la question de l'accès qui avait été évoqué en septembre 2022 et un devis avait été effectué par le SIC. Ces travaux n'auraient pas pu être réalisés et ajournés car nous avons des travaux supplémentaires sur le restaurant scolaire (avec des subventions complémentaires du département) et de ce fait les subventions n'ayant pas suivi, le projet a été abandonné.

Objet : étude sécurisation Avenue Henri Bataille :

En vue de la préparation du budget et demande de subvention spécifique " sécurisation voirie ", monsieur le Maire a contacté Mme LAMOUREUX, responsable des routes au département. Lors d'une précédente entrevue, il avait été évoqué la possibilité de construire une écluse avec deux arrêts de bus (au dessous la Mairie, sur l'avenue Henri Bataille), afin de sécuriser la descente des enfants et de réduire la vitesse.

Il y a aussi la mise aux normes de la chicane, située à la sortie de Moux, direction Lézignan-Corbières par la mise en place d'une écluse.

Objet : Colonne de tri enterré :

Il avait été évoqué lors de précédents conseils d'installer des colonnes de tri enterré à la distillerie. Les communes ont émis le souhait de mutualiser les travaux afin de faire baisser le prix. La communauté de communes abonde à hauteur de 40000 euros et pour la commune 20000 euros maximum en attente du devis commun avec les 5 autres communes.

Objet : Panneaux photovoltaïques :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les dossiers avancent. Le projet à la carrière est le plus abouti. Celui situé vers la gare avance, les propriétaires sont contactés mais les démarches sont plus longues.

Objet : Bilan des travaux en cours :

La maison des associations : la partie démolition est en cours

Plantation de haies au stade : travaux terminés avec paillage de l'ensemble des plans.

Local technique foyer : le local est terminé, manquent des aménagements extérieurs : sol et pose de bancs.

Questions diverses:

- A la demande de nos aînés, les colis de Noël seront distribués.
- Futurs travaux urgents : nids de poule et ruisseaux sur le chemin du col de Portes et busage du ruisseau d'écoulement sur la rue Prosper Mestre Huc.
- Habitat audois : début des travaux 4ème trimestre sur le projet du lotissement Saint Antoine si pas de recours ou d'imprévus.
- Présentation du copil de l'eau. Le maire explique qu'un choix va devoir être fait entre la commune conserve la compétence eau et assainissement ou la transfère à la CCRLCM. Le vote sera abordé lors du prochain conseil municipal.
- Je mets en garde contre le risque contentieux qui résulterait de la participation active d'une association (inscrite sur la commune) à une campagne électorale (prohibée par l'article L.52-8 du code électoral).

Il convient donc d'éviter toute immixtion des associations (loi 1901) non politiques pour les prochaines élections

La séance est levée à 20h.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE